

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 17 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Dheygers, Maire.

Présents : Mme le Maire, Mme Henry, M. Laidain, Mme Tricot, M. Cazy, Mme Harlé, M. Vaucelle, Mme Civiéro, M. Varlet, Mme Dossu, M. Hennebois, Mme Blondel, M. Rayet, Melle Legros, M. Sellier, M. Bahri, Mme D'Hondt, Mme Théry, M. Planque, Mme Dodré, Mme Kumm, Mme Bauchart, M. Maës, Mme Majorel, M. Haudiquet, M. Huguet.

Elus absents mais représentés :

M. Daniel Dufour avec pouvoir à M. J-Luc Rayet
M. Jérôme Depta avec pouvoir à Mme Kumm
Mme Séverine Folly avec pouvoir à M. Varlet

Secrétaire de séance : Mme Legros

Avant l'ouverture de la séance publique Madame le Maire a souhaité manifester, au nom des Péronnais, son soutien et sa solidarité envers les victimes et leurs familles des attentats de Paris du 13 novembre 2015. Elle a fait observer une minute de silence à l'Assemblée.

Madame le Maire ouvre la séance publique et donne la parole à la secrétaire de séance pour faire l'appel des élus présents ou représentés.

DEMISSION D'UN ADJOINT ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL.

Monsieur Michaël Duprez, Premier Adjoint au Maire, a fait part de son souhait de démissionner de son mandat d'élu. Par lettre en date du 20 octobre 2015 reçue le 3 novembre 2015 Madame la Sous-préfète a accepté cette démission. En application des articles L 2122-2, L 2122-10 et R 2121-3 Code Général des Collectivités Territoriales, différentes dispositions sont à mettre en œuvre :

- a) Conformément aux dispositions prévues à l'article L 270 du Code Electoral, il y a lieu de procéder à l'installation du candidat issu de la liste à laquelle appartenait l'élu démissionnaire lors du dernier renouvellement général du Conseil Municipal, le 23 mars 2014.

Il appartient au Conseil Municipal de prendre acte de l'installation de Ingrid Dodré au sein du Conseil Municipal qui est administrativement conseillère municipale depuis la réception de la lettre de démission de Monsieur Duprez.

- b) Détermination du nombre d'adjoints :

Il est rappelé à l'assemblée que le nombre actuel d'adjoints est fixé à sept adjoints au maire comme prévu lors du Conseil Municipal du 5 avril 2014 conformément aux articles L 2122-11 et L 2122-2 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

- c) Election d'un Maire-Adjoint

Conformément à l'article L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise qu'en cas de désignation d'un nouvel adjoint, le Conseil Municipal peut décider qu'il occupera dans l'ordre du tableau, le même que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant mais dans le cas présent, Madame le Maire a proposé de ne pas respecter ce principe en procédant à l'élection d'un premier adjoint.

Comme l'impose l'article 2 2122-7-2 du même code et sans qu'il puisse y être fait exception, le scrutin s'est tenu à bulletin secret, sous contrôle d'un bureau de vote constitué de deux assesseurs.

Election du 1^{er} Adjoint.

EST CANDIDAT : Monsieur CAZY Thierry

Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
Nombre de suffrages déclarés nuls et blancs par le bureau nuls).	11 (8 blancs + 3
Nombre de suffrages exprimés	18
Majorité absolue	10

Monsieur Cazy avec 18 voix, a obtenu la majorité absolue et a été proclamé 1^{er} adjoint, il a immédiatement été installé.

De ce fait, Monsieur Cazy passe de la 3^{ème} place à la 1^{ère} place d'Adjoint, Madame Henry reste à son poste de 2^{ème} adjoint et à partir du 3^{ème} adjoint chacun remonte d'un rang. Il appartient donc au Conseil Municipal de se prononcer sur le positionnement et de procéder à l'élection du poste de 7^{ème} adjoint devenu vacant.

Election du 7^{ème} Adjoint.

EST CANDIDAT : Monsieur Olivier HENNEBOIS

Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
Nombre de suffrages déclarés nuls et blancs par le bureau	6
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

Résultats :

Monsieur Roger Planque (non candidat) a obtenu	3 voix
Madame Séverine Folly (non candidate) a obtenu	1 voix
Monsieur Olivier Hennebois a obtenu	19 voix

Monsieur Hennebois avec 19 voix, a obtenu la majorité absolue et a été proclamé 7^{ème} adjoint, il a été immédiatement installé.

Par conséquent, Monsieur Hennebois qui était, conseiller municipal délégué, libère le poste et Madame le Maire désigne Madame Dossu comme 3^{ème} conseillère Municipale déléguée.

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL MODIFIE A LA DATE DU 17 NOVEMBRE 2015

Qualité	Elus
Maire	Thérèse DHEYGERS
Premier Adjoint	Thierry CAZY
Deuxième Adjoint	Catherine HENRY
Troisième Adjoint	Dany TRICOT
Quatrième Adjoint	Jean-Claude VAUCELLE
Cinquième Adjoint	Carmen CIVIERO
Sixième Adjoint	Philippe VARLET
Septième Adjoint	Olivier HENNEBOIS
1 ^{er} Conseiller Municipal Délégué	Arnold LAIDAIN
2 ^{ème} Conseiller Municipal Délégué	Houssni BAHRI
3 ^{ème} Conseiller Municipal Délégué	Christiane DOSSU
Conseiller Municipal	Daniel DUFOUR
Conseiller Municipal	Roger PLANQUE
Conseiller Municipal	Jean-Luc RAYER
Conseiller Municipal	Anne-Marie HARLE
Conseiller Municipal	Marie-Hélène D'HONDT
Conseiller Municipal	Francine THERY
Conseiller Municipal	Katia BLONDEL
Conseiller Municipal	Jean-Claude SELLIER
Conseiller Municipal	Séverine FOLLY
Conseiller Municipal	Kelly LEGROS
Conseiller Municipal	Ingrid DODRE
Conseiller Municipal	Annie BAUCHART
Conseiller Municipal	Dany HAUDIQUET
Conseiller Municipal	Sylvie MAJOREL
Conseiller Municipal	Valérie KUMM
Conseiller Municipal	Jérôme DEPTA
Conseiller Municipal	Gautier MAES
Conseiller Municipal	Mathieu HUGUET